En effet, au Conseil Départemental des Hauts de Seine, tout est parti du **plus haut niveau de la hiérarchie** et les démarches seront toujours portées par le plus haut niveau politique.

Pour déployer une démarche agenda 2030, il faut ensuite un **diagnostic** : savoir quelles actions sont déjà menées. Les 17 ODD, Objectifs de Développement Durable, permettent ensuite de définir des actions qui manquent.

**Un plan d’action** est défini, un agenda 2030. Il doit être simple et visuel. Celui du Conseil Départemental des Hauts de Seine se présente comme une rosace et porte **150 actions**. Il est consultable sur leur site <https://www.calameo.com/hauts-de-seine/read/00644343548424554cecb>.

Page 14, 6 actions pour « agir pour une meilleure santé pour tous »

Page 22-23 , 25 actions pour « se reconnecter avec la nature » sont décrites.

L’agenda doit ensuite vivre et des **indicateurs** évaluer la réalisation des actions.

Un **référent** est nommé pour chacune des 150 actions. Ils communiquent avec une personne de la **direction**.

L’agenda fut lancé en présence du Directeur Général des Services.

Des **petits déjeuners** d’une heure sont proposés **tous les** mois, pour que les référents se rencontrent. C’est aussi un moment avec une présentation thématique. Ces petits déjeuners fonctionnent bien.

Pour finir, Magalie ESTEVES insiste sur l’importance du portage politique, hiérarchique, de la démarche et la nécessité de devoir sans cesse promouvoir, expliquer ce qu’est le développement durable.

Le témoignage rappelle encore l’ancrage des établissements dans les territoires, eux aussi mobilisés par la transformation écologique. C’est aussi le sens des ODD, Objectifs de Développement Durable, que de rappeler l’importance de la coopération, de la mobilisation de tous à tous les niveaux.